

## ANNEXE 25



**Ville de Durbuy**  
Basse Cour 13  
B-6940 Barvaux s/O.  
086/219.811  
Fax travaux: 086/219.891  
www.durbuy.be

# URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Agent Traitant : Véronique RENSONNET

N° de Dossier : 2022/0122

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur THOMAS PIRON SA pour Kortleven demeurant La BESACE 14 à 6850 Paliseul.

Le terrain concerné est situé Rue des Primevères à 6940 Durbuy et cadastré division 2, section C n°914B4.

Le projet est de type : construction d'une maison unifamiliale  
, et présente les caractéristiques suivantes :  
Écarts au permis d'urbanisation portant sur :

brique de ton noir avec joint sur ton sur ton au lieu d'une brique de type Famenne, de texture mixte voire clivée, irrégulière, de ton brun rougeâtre uni et joint de ton mortier naturel de chaux hydraulique.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Durbuy, Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Rensonnet Véronique, téléphone : 086/219826, mail : [veronique.rensonnet@durbuy.be](mailto:veronique.rensonnet@durbuy.be) , dont le bureau se trouve Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy .

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05/08 au 05/09 2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be) ;

Fait à Durbuy, le 01 août 2022

Pour le Collège Communal :

Le Directeur général,

Olivier BRISBOIS



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS